



- Village très convivial
- Une région riche en patrimoine, histoire et activités artistiques
- Idéale pour les randonneurs, cyclotouristes et adeptes de tourisme vert

Village-club Léo Lagrange

Les temps forts au village

SPORTS & LOISIRS

- Piscine • Court de tennis • Ping-pong • Volley-ball • Salle d'activités/spectacles • Mur d'escalade avec encadrement et tir à l'arc en juillet - août • Sauna • Terrain de pétanque.

PRINTEMPS - ÉTÉ - AUTOMNE

- **Un choix d'activités multiples.** Grand ouvert sur le théâtre, la musique, la danse et les traditions provençales avec réductions sur les festivals locaux : festival Brassens (avril), festival de danse (juillet)... Balades découverte des environs.
- Village labellisé FFCycloTourisme
- **Les soirées :** rendez-vous chaque soir pour des spectacles et des rencontres découvertes.
- **Avec participation à l'extérieur du village :** équitation, golf à Orange (30km), canoë-kayak à Fontaine-de-Vaucluse (50km env.) et parapente à 10 km.



LE VILLAGE-CLUB

À 1,5 km du centre ville de Vaison et 45 km d'Avignon, il est construit à flanc de collines et offre une vue imprenable sur la silhouette massive du Ventoux et les vignobles généreux des Côtes-du-Rhône, au milieu des oliviers et des cyprès.

Vous y passerez des vacances calmes et riches de rencontres et d'échanges, sous le soleil provençal.

L'HÉBERGEMENT

Le Village club comprend 75 chambres réparties sur 8 petits bâtiments de 3 niveaux. Chambres pour 2 personnes disposant d'une salle d'eau et

d'une petite terrasse. Les familles de 3 ou 4 personnes sont logées dans 2 pièces séparées (dont une chambre à 2 lits superposés) avec salle d'eau et petite terrasse.

RESTAURATION

Séjours en pension complète ou demi-pension, vin compris.

Semaines thématiques originales à certaines dates. **semaine PASSION**
Renseignez-vous !

Le village club dispose d'un bar, d'un restaurant climatisé, d'un restaurant extérieur en terrasse ombragée. Petit-déjeuner, déjeuner et dîner servis en buffet : spécialités régionales, saveurs du monde et vins locaux.

Balade



Bar

LES ENFANTS

Activités aux vacances scolaires d'été. Club-enfants de 3 à 12 ans. Anim'ados de 12 à 17 ans.

Terrasse



Hébergements



BON À SAVOIR

n LES SERVICES

- Réception • Bagagerie • Buanderie équipée de lave-linge et sèche-linge (payant) • Cabine téléphonique • Espace wifi gratuit.

n MOYENS D'ACCÈS

• Accès train :

Gare TGV d'Avignon (45 km) ou d'Orange (30 km) puis liaisons par car ou taxi.

• Accès route :

De Paris, sortir de l'autoroute A7 à Bollène ou Orange, puis direction Vaison-La-Romaine.

De Marseille, sortie Avignon nord et prendre la voie rapide Carpentras (direction Sarrians, Vacqueyras, Sablet, Vaison).

Le village-club est flêché à partir du rond-point de la cave coopérative ou du SuperU.

Paris : 673 km - Lyon : 213 km - Marseille : 142 km - Avignon : 56 km - Orange : 28 km

n PRATIQUE

• Prestations :

- Chambres disponibles le jour d'arrivée à partir de 17h et à libérer avant 10h le jour du départ.
- Linge de toilette fourni, ménage et lits faits à l'arrivée.
- Caution : 50 €/famille
- Lit bébé sur demande.



NB : village à flanc de côteau, nécessitant de gravir quelques marches. Voiture conseillée.

CAF Village, propriétés de comités d'entreprise regroupés en société civile Agréé sous le N° 89.84.647 permettant de bénéficier d'aides diverses et de bons CAF. Village labellisé VACAF.

VILLAGE CLUB

Léo Lagrange / TOURISTRA VACANCES
Quartier Saume Longue
84110 VAISON-LA-ROMAINE
Tél. : 04 90 36 23 91
Fax : 04 90 36 24 48
vaision@touristravacances.com
vaision.heberg@touristravacances.com
www.touristravacances.com



Les excursions

Le Vaucluse : une région généreuse pour les amateurs de bons vins, d'histoire, de vestiges antiques, de jolis villages, de magnifiques paysages et de cyclotourisme.

Excursions d'une 1/2 journée

Vaison, le site archéologique de Puymain - 4 km

Découverte des curiosités romaines de Vaison : le théâtre antique, les vestiges de rues, les thermes...

Nyons et les secrets de l'olivier - 50 km

Découverte de la ville, des vieux moulins.

Séguret - 40 km A/R

L'un des plus beaux villages de France classé, adossé au massif des Dentelles de Montmirail.

Mont Ventoux - 115 km A/R

Découverte du panorama du géant de Provence et descente sur Sault et ses champs de lavande.

Excursions d'une journée

Avignon - 120 km

Visite de la capitale du Vaucluse, gaie, animée, du vieil Avignon en petit train, le Pont Bénézet et la visite guidée du Palais des Papes.

St-Rémy-de-Provence, Arles 180 km

Départ pour le pays d'Alphonse Daudet et de Van Gogh, visite des Antiques de Saint-Rémy. A Arles, visite de la ville et de ses arènes du 1^{er} siècle.

Baux de Provence/Orange 180 km A/R

Visite du château des Baux de Provence et découverte du grand théâtre antique d'Orange, le mieux conservé d'Europe.



Vaison

Ces excursions, non exhaustives, sont proposées avec ou sans transport, sur la base de 20 participants minimum. Uniquement sur réservation préalable, au plus tard 2 mois avant le début du séjour. Tarifs et programme complet sur demande.

LES SÉJOURS À THÈME

Des séjours sans souci qui comprennent tous :

- Accueil avec pot de bienvenue
- Pension complète avec dîners thématiques et repas de spécialités régionales
- Nombreuses activités sur le village.

Prestations et activités comprises en plus de celles mentionnées ci-dessus :**DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE CULTUREL ET RÉGIONAL**

Séjour Etoile : séjour 8j/7n en pension complète avec programme complet d'excursions, sorties et balades nature. Un produit du terroir offert.

Séjour Belle saison : séjour 7j/6n en pension complète avec programme d'excursions ou de visites découverte accompagnées.

RANDONNÉES PÉDESTRES

- Randonnées pédestres avec accompagnateur diplômé (Programme adapté au niveau du groupe). (Programme adapté au niveau du groupe).

Fiches techniques et tarifs sur demande.

Programmes et descriptifs d'activités donnés à titre indicatif, sans valeur contractuelle.

Ces voyages sont régis par les conditions particulières d'inscription groupes TOURISTRA VACANCES disponibles sur demande et susceptibles d'être modifiées pour tenir compte de l'application du décret N°94.490 du 15/06/94 conformément à l'article 31 de la loi N°92.645 du 13/07/92.